



## AVIS à la POPULATION

### COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 08 mai 1945

A l'occasion de la Journée du souvenir du **08 mai** prochain, je vous invite à assister nombreux à la cérémonie commémorative qui se déroulera comme suit :

11 h 30 : dépôt d'une gerbe sur la stèle des Anciens Combattants au Cimetière (rendez-vous sur place)

12 h 00 : dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts (Mairie)

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à l'Hôtel de Ville.

Pour le Maire, par délégation  
Valérie DARTOIS  
Adjointe au Maire

